



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES  
**PORTES DE SOLOGNE**  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES

**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 17 Janvier 2017**

2017-01-04

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 20

Votants : 27

L'An Deux Mille dix-sept, le 17 Janvier 2017

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**  
légalement convoqué le 11 Janvier 2017

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la  
Communauté de Communes des Portes de Sologne

**PRESENTS :**

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE

Jouy-le-Potier : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE  
MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, Mme Manuela  
CHARTIER, M. Dominique DESSAGNES.

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT,

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON,

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ,

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

**POUVOIRS** : M. Vincent CALVO à Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie HARS à M. Stéphane  
CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU à M. Dominique THENAULT, Jean-Frédéric OUVRY à Mme Manuela  
CHARTIER, M. Olivier GRUGIER à Mme Anne GABORIT, M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS,  
M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO

**Secrétaire de séance** : Mme Constance de PÉLICHY

**Objet : Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Portes de Sologne.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8, L 5211-6 à L  
5211-10,

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 8, il y a lieu d'élire les différents Vice-  
Présidents de la Communauté de Communes,

Après avoir pris connaissance de la candidature de M. Hervé NIEUVIARTS, au poste de 2ème Vice-Président, le  
Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets et avoir désigné deux assesseurs : Messieurs Pascal  
HERRERO et Dominique DESSAGNES.

Election du 2<sup>ème</sup> vice-président siégeant au sein du Conseil Communautaire

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 5
- Suffrage exprimés : 22
- Majorité absolue : 14

A obtenu :

NOM	VOIX
<b>Mr Hervé NIEUVIARTS</b>	<b>Vingt deux</b>

A été élu 2ème vice-président de la Communauté de Communes des Portes de Sologne :  
**Monsieur Hervé NIEUVIARTS (Maire de Marcilly-en-Villette).**

Le Président,  
Jean-Paul ROCHE

Envoyé en préfecture le 26/01/2017

Reçu en préfecture le 26/01/2017

Affiché le

SLO

ID : 045-200005932-20170117-2017\_01\_04-DE